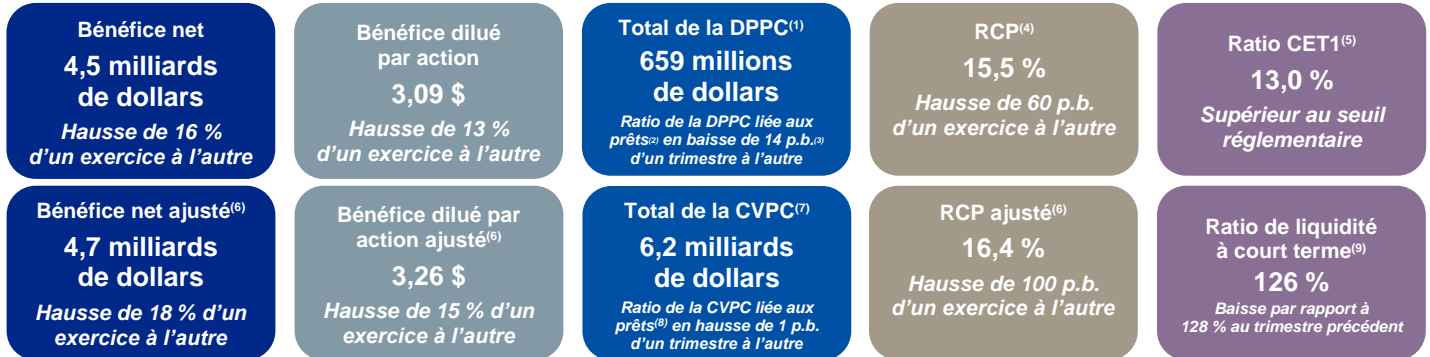




TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2024

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les montants correspondants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs>, et sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.com>.



TORONTO, le 28 août 2024 – La Banque Royale du Canada⁽¹⁰⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 4,5 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, soit une hausse de 626 millions, ou 16 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 3,09 \$, en hausse de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration des résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine a été partiellement contrebalancée par le recul des résultats des secteurs Services de soutien généraux et Assurances. L'inclusion des résultats de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada)⁽¹¹⁾ a fait croître le bénéfice net de 239 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ de 4,7 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté⁽⁶⁾ de 3,26 \$ affichent une hausse respective de 18 % et de 15 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les résultats reflètent également l'incidence de l'élément spécifié lié aux coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (160 millions de dollars avant impôt et 125 millions après impôt au troisième trimestre de 2024; 110 millions avant impôt et 84 millions après impôt au troisième trimestre de 2023) et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (154 millions avant impôt et 116 millions après impôt au troisième trimestre de 2024; 81 millions avant impôt et 61 millions après impôt au troisième trimestre de 2023).

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est élevé à 6,0 milliards de dollars, en hausse de 820 millions, ou 16 %, par rapport à il y a un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait augmenter le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ de 412 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ a progressé de 8 % par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la forte croissance moyenne des volumes dans le secteur Services bancaires canadiens. L'accroissement des revenus liés aux services tarifés du secteur Gestion de patrimoine qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes ainsi que l'augmentation des revenus constatée pour le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement dans le secteur Marchés des Capitaux ont également contribué à cette progression. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des charges découlant de la hausse de la rémunération variable par suite de l'amélioration des résultats de même que de nos investissements continus dans nos secteurs.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 14 %, reflétant l'amélioration des résultats des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Services de soutien généraux et Gestion de patrimoine, atténuée par les résultats inférieurs du secteur Marchés des Capitaux. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ a augmenté de 13 % par rapport à la période correspondante. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est accru de 3 %, la hausse des revenus ayant plus que neutralisé la croissance des dépenses. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 27 p.b., en baisse de 14 p.b., par rapport au trimestre précédent, reflétant en grande partie l'incidence, au trimestre précédent, de 9 p.b. découlant de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux⁽¹²⁾ s'est établi à 26 p.b., en baisse de 4 p.b. par rapport au trimestre précédent.

Notre position de capital est demeurée forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽⁵⁾ de 13,0 %, en hausse de 20 p.b. par rapport au trimestre précédent. Le 10 juin 2024, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto et le Bureau du surintendant des institutions financières avaient approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, aux fins d'annulation, d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires. Au troisième trimestre de 2024, nous avons racheté 0,5 million d'actions pour 73 millions de dollars.

« Nos résultats du troisième trimestre prouvent que RBC continue d'exercer ses activités sur la base de sa force stratégique et de sa solidité financière, affichant une forte croissance des revenus et une dynamique favorisée par l'excellence de son bilan, une position de capital robuste et une gestion des risques prudente. Grâce aux changements à l'équipe de haute direction et aux secteurs qui ont été annoncés récemment, RBC est mieux placée que jamais pour accélérer sa prochaine phase de croissance et offrir une valeur à long terme aux clients, aux collectivités et aux actionnaires. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

(1) DPPC : dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : points de base.

(4) Le rendement des capitaux propres (RCP) attribuable aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Baïle III.

(6) Mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) CVPC : Correction de valeur pour pertes de crédit.

(8) Le ratio de la CVPC liée aux prêts représente la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et acceptations.

(9) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.

(10) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

(11) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada). Les résultats de HSBC Canada reflètent les revenus, la dotation à la provision pour pertes de crédit, les frais autres que d'intérêt et l'impôt sur le résultat liés aux activités et aux clients acquis, lesquels comprennent les actifs acquis, les passifs repris et les employés, à l'exception des actifs et des passifs liés aux activités de gestion de la trésorerie et des liquidités. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.

(12) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

T3 de 2024
par rapport au
T3 2023

T3 de 2024
par rapport au
T2 de 2024

Cumul annuel 2024
par rapport au
cumul annuel 2023

Données présentées :

• Bénéfice net de 4 486 millions de dollars	↑ 16 %
• Bénéfice dilué par action de 3,09 \$	↑ 13 %
• RCP de 15,5 %	↑ 60 p.b.
• Ratio CET1 ⁽¹³⁾ de 13,0 %	↓ 110 p.b.
• Bénéfice net de 4 486 millions de dollars	↑ 14 %
• Bénéfice dilué par action de 3,09 \$	↑ 13 %
• RCP de 15,5 %	↑ 100 p.b.
• Ratio CET1 ⁽¹³⁾ de 13,0 %	↑ 20 p.b.
• Bénéfice net de 12 018 millions de dollars	↑ 13 %
• Bénéfice dilué par action de 8,34 \$	↑ 10 %
• RCP de 14,4 %	↑ 30 p.b.

Montants ajustés⁽¹⁴⁾ :

• Bénéfice net de 4 727 millions de dollars	↑ 18 %
• Bénéfice dilué par action de 3,26 \$	↑ 15 %
• RCP de 16,4 %	↑ 100 p.b.
• Bénéfice net de 4 727 millions de dollars	↑ 13 %
• Bénéfice dilué par action de 3,26 \$	↑ 12 %
• RCP de 16,4 %	↑ 90 p.b.
• Bénéfice net de 12 991 millions de dollars	↑ 8 %
• Bénéfice dilué par action de 9,03 \$	↑ 6 %
• RCP de 15,6 %	↓ 40 p.b.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net de 2 490 millions de dollars a augmenté de 356 millions, ou 17 %, sur un an. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 198 millions de dollars. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 158 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à l'élargissement des écarts et à la croissance moyenne des volumes de 10 % pour ce qui est des dépôts et de 6 % dans le cas des prêts dans le secteur Services bancaires canadiens, facteur contrebalancé en partie par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 439 millions de dollars, ou 21 %. L'inclusion des résultats de HSBC Canada a fait croître le bénéfice net de 259 millions de dollars, étant donné que le trimestre considéré comprend le bénéfice net pour un trimestre complet et que le trimestre précédent reflétait la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. Compte non tenu des résultats de HSBC Canada, le bénéfice net a augmenté de 180 millions de dollars, ou 9 %, en raison essentiellement de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de 2 % du secteur Services bancaires canadiens, du fait que le trimestre considéré comptait deux jours de plus et de l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'accroissement des frais liés au personnel.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net de 862 millions de dollars a bondi de 199 millions, ou 30 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable. L'augmentation des revenus tirés des transactions et la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit ont également contribué à la hausse. L'exercice précédent comprenait également le profit sur la vente des activités de RBC Investor Services.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 93 millions de dollars, ou 12 %, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable.

Assurances

Le bénéfice net de 170 millions de dollars a reculé de 45 millions, ou 21 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la diminution du résultat des placements d'assurance découlant de la baisse de la sinistralité favorable liée aux placements, compensée en partie par la diminution des coûts de financement. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la hausse du résultat des services d'assurance découlant principalement de l'amélioration de la sinistralité pour les produits de rétrocession vie et de l'expansion des activités pour la majorité de nos produits. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent ne sont pas entièrement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément aux dispositions d'IFRS 17.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a fléchi de 7 millions de dollars, ou 4 %, ce qui s'explique surtout par la diminution du résultat des placements d'assurance découlant de la baisse de la sinistralité favorable liée aux placements. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la hausse du résultat des services d'assurance qui reflète principalement l'expansion des activités pour la majorité de nos produits.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 172 millions de dollars a augmenté de 223 millions, ou 23 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la hausse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement découlant surtout de la hausse des services bancaires à des municipalités, de l'intensification des activités de syndication de prêts aux États-Unis, de l'intensification des activités d'origination de titres de créance en Amérique du Nord et de l'incidence du change. Le recul de la dotation à la provision pour pertes de crédit a également favorisé l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de l'impôt reflétant des changements dans la composition du bénéfice et la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 90 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement du recul des activités de fusion et acquisition aux États-Unis, partiellement annulé par la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux dans quelques secteurs d'activité.

(13) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(14) Mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 4 et 5 du présent communiqué portant sur les résultats.

Services de soutien généraux

La perte nette s'est chiffrée à 208 millions de dollars pour le trimestre considéré, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 125 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

La perte nette s'est chiffrée à 309 millions de dollars au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 282 millions, en partie contrebalancée par l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada de 112 millions, deux facteurs qui sont traités comme des éléments spécifiés. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

La perte nette a été de 101 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 84 millions, facteur qui est traité comme un élément spécifié.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 juillet 2024, notre ratio CET1⁽¹⁵⁾ s'est établi à 13,0 %, en hausse de 20 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du montant net des capitaux autogénérés, annulé en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change).

Liquidité – Pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, la moyenne du ratio de liquidité à court terme⁽¹⁶⁾ s'est établie à 126 %, ce qui représente un excédent d'environ 81 milliards de dollars, comparativement à 128 % et à un excédent d'environ 83 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen⁽¹⁶⁾ est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète la croissance des prêts et une augmentation des titres au bilan, facteurs annulés en grande partie par la hausse des dépôts de détail.

Au 31 juillet 2024, le ratio de liquidité à long terme⁽¹⁷⁾ s'établissait à 114 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 136 milliards de dollars, comparativement à 111 % et à un excédent d'environ 105 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a augmenté par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'accroissement du financement stable disponible découlant d'une augmentation de la valeur pondérée des dépôts de détail et du financement de gros.

Qualité du crédit

Troisième trimestre de 2024 par rapport au troisième trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 659 millions de dollars a augmenté de 43 millions, ou 7 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 27 p.b. a diminué de 2 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 26 p.b. a augmenté de 3 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs de 42 millions de dollars a diminué de 78 millions, ou 65 %, en raison essentiellement des changements favorables dans la pondération de nos scénarios, ce qui a été contrebalancé en partie par des changements défavorables dans nos perspectives macroéconomiques et celles concernant la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 623 millions de dollars a augmenté de 124 millions, ou 25 %, en raison surtout de l'augmentation des dotations dans nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens, contrebalancée partiellement par la diminution des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux.

Troisième trimestre de 2024 par rapport au deuxième trimestre de 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a fléchi de 261 millions de dollars, ou 28 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la baisse des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a diminué de 14 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a reculé de 4 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a diminué de 202 millions de dollars, ou 83 %, ce qui découle en grande partie de la hausse des dotations, au trimestre précédent, attribuable à la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a diminué de 49 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la diminution des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, contrebalancée en partie par l'augmentation des dotations dans notre portefeuille de prêts aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens dans quelques secteurs d'activité, y compris celui de l'immobilier et autres.

(15) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres CET1 par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(16) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.

(17) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2024 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 30 avril 2024. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt

Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle du crédit. Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et du bénéfice avant dotation et impôt et illustre le calcul du bénéfice avant dotation et impôt présenté.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023 ⁽¹⁾	31 juillet 2024	31 juillet 2023 ⁽¹⁾
Bénéfice net	4 486 \$	3 950 \$	3 860 \$	12 018 \$	10 673 \$
Plus : Impôt sur le résultat	887	976	736	2 629	3 604
Plus : Dotation à la provision pour pertes de crédit	659	920	616	2 392	1 748
Bénéfice avant dotation et impôt⁽²⁾	6 032 \$	5 846 \$	5 212 \$	17 039 \$	16 025 \$

- (1) Les montants des périodes précédentes ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (2) Pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, le bénéfice avant dotation et impôt exclusion faite des résultats de HSBC Canada de 5 620 millions de dollars correspond au bénéfice avant dotation et impôt de 6 032 millions, diminué du bénéfice net de 239 millions, de l'impôt sur le résultat de 90 millions et de la dotation à la provision pour pertes de crédit de 83 millions.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-après et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada.

Nos résultats de la période de neuf mois close le 31 juillet 2024 et du trimestre clos le 30 avril 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation du rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.

Nos résultats de la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Le Dividende pour la relance du Canada (DRC) et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, qui ont été annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les			Aux ou pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023(1)	31 juillet 2024	31 juillet 2023(1)
Total des revenus	14 631 \$	14 154 \$	12 977 \$	42 270 \$	38 779 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	659	920	616	2 392	1 748
Frais autres que d'intérêt	8 599	8 308	7 765	25 231	22 754
Bénéfice avant impôt	5 373	4 926	4 596	14 647	14 277
Impôt sur le résultat	887	976	736	2 629	3 604
Bénéfice net	4 486 \$	3 950 \$	3 860 \$	12 018 \$	10 673 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	4 377 \$	3 881 \$	3 800 \$	11 780 \$	10 499 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 414 194	1 412 651	1 393 515	1 411 044	1 388 217
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,09 \$	2,75 \$	2,73 \$	8,35 \$	7,56 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 416 149	1 414 166	1 394 939	1 412 644	1 389 857
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,09 \$	2,74 \$	2,73 \$	8,34 \$	7,55 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	15,5 %	14,5 %	14,9 %	14,4 %	14,1 %
Taux d'imposition effectif	16,5 %	19,8 %	16,0 %	17,9 %	25,2 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	314 \$	309 \$	191 \$	1 254 \$	426 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (3), (4)	160	358	110	783	177
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (3), (5)	-	(155)	-	131	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	154	106	81	340	249
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	73 \$	61 \$	46 \$	281 \$	(957) \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (3)	35	76	26	158	42
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (3), (5)	-	(43)	-	36	-
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (7)	-	-	-	-	(1 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	38	28	20	87	51
Résultats ajustés (8)					
Bénéfice avant impôt - ajusté	5 687 \$	5 235 \$	4 787 \$	15 901 \$	14 703 \$
Impôt sur le résultat - ajusté	960	1 037	782	2 910	2 647
Bénéfice net - ajusté	4 727	4 198	4 005	12 991	12 056
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires - ajusté	4 618	4 129	3 945	12 753	11 882
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 414 194	1 412 651	1 393 515	1 411 044	1 388 217
Bénéfice de base par action (en dollars) - ajusté (8)	3,26 \$	2,92 \$	2,83 \$	9,04 \$	8,56 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 416 149	1 414 166	1 394 939	1 412 644	1 389 857
Bénéfice dilué par action (en dollars) - ajusté (8)	3,26 \$	2,92 \$	2,83 \$	9,03 \$	8,55 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires - ajusté (8)	16,4 %	15,5 %	15,4 %	15,6 %	16,0 %
Taux d'imposition effectif ajusté (8)	16,9 %	19,8 %	16,3 %	18,3 %	18,0 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
- (3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.
- (4) Au 31 juillet 2024, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1,2 milliard de dollars, et nous estimons actuellement qu'un montant additionnel de 0,3 milliard sera engagé, pour un total d'environ 1,5 milliard.
- (5) Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2024 et le trimestre clos le 30 avril 2024, nous incluons la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada à titre d'élément spécifié dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.
- (6) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.
- (7) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tient pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.
- (8) Se reporter au glossaire de notre rapport de gestion intermédiaire daté du 27 août 2024 pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2024, disponible à l'adresse <https://www.sedarplus.com/>, pour une définition de ces mesures. L'explication est intégrée par renvoi aux présentes.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures et ratios hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi qu'à l'incidence attendue de la transaction visant HSBC Canada, y compris les coûts de transaction et d'intégration, et comprennent les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence et aux modèles, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2023 et dans la rubrique Gestion des risques de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2023, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'estimation des coûts de transaction et d'intégration a exigé que nous posions des hypothèses concernant les coûts liés aux activités de consolidation et d'intégration postérieures à la clôture. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2024 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 28 août 2024 à 8 h (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 416 340-2217 ou le 866 696-5910 et en entrant le code d'accès 3369122#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 28 août 2024 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 3 décembre 2024, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/information-financiere ou en composant le 905-694-9451 ou le 800 408-3053 et en entrant le code d'accès 3148244#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, vice-présidente, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416 842-4231
Fiona McLean, directrice, Communications financières, fiona.mclean@rbc.com, 437 778-3506

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416 955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437 239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 100 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 18 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com/notre-impact.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.